

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE TUTELLE



1974

1974



Distr.  
GENERALE  
T/PEP.10/82  
28 mai 1974  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE Mlle SUSAN K. COSTELLO, (FRIENDS OF MICRONESIA), CONCERNANT  
LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du règlement intérieur du  
Conseil de tutelle)

Susan K. COSTELLO  
2509 Crescent St.  
Astoria, New York 11102

Monsieur le Président  
du Conseil de tutelle  
de l'Organisation des  
Nations Unies  
New York, New York 10017

[non datée]

Monsieur le Président,

L'association Friends of Micronesia vous prie de bien vouloir l'autoriser à  
faire une déclaration, lors de la prochaine session du Conseil de tutelle, au  
sujet du Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique.

Nous voudrions, en particulier, appeler l'attention du Conseil sur des faits  
concernant Tinian aux Iles Mariannes et sur la question du plébiscite que les  
Etats-Unis ont refusé d'y organiser. En outre, nous aimerions faire une déclaration  
au sujet des problèmes récents des Iles Marshall (Bikini, Rongelap et Eniwetok).

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre  
pétition. L'association Friends of Micronesia m'a chargée de présenter ses  
observations au Conseil. Je serais heureuse de vous fournir tous les renseignements  
supplémentaires que vous pourriez juger nécessaires.

Veuillez agréer, etc.

(Signé) Susan K. COSTELLO